

Conseil d'AGGLO du 3 février 2022

Les grands chantiers qui impactent notre commune doivent être explicités aux CM via les commissions communales, les groupes de travail et de projets. Il s'agit :

1. Du second échangeur autoroutier
2. De Camélat
3. De la LGV

Pour Camélat voici un extrait du rapport de synthèse du conseil d'AGGLO du 3 février 2022 :

Rapport n°1 :

Page 2/302 : « Le commissaire enquêteur ayant rendu son rapport et exprimé son avis, il convient maintenant de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général de l'opération projetée de Pont et Barreau de Camélat et de donner un avis sur le dossier de Mise En Compatibilité du PLUi »

Quels seront les modifications de trafic routier dans la traversée du bourg ?

La sécurisation du carrefour au lieu-dit Falmont sera-t-elle achevée avant la mise en service du second échangeur ?

Y aura-t-il un détournement du trafic via la route de Marchand et une limitation du tonnage à 3.5t ?

Les voies piétonnes, les pistes cyclables et cavalières seront-elles connectées à celles existants pour un transport doux entre les 5 communes impactées par ces travaux ?

Quand la sécurisation des transports scolaires sera-t-elle achevée notamment sur la RD 119 où arrivera le flux routier de Camélat ?

Le second échangeur autoroutier n'est pas doté de parking de covoiturage : où seront-ils implantés ?

Un collège rive gauche de l'AGGLO :

Bien que le collège soit hors compétences de l'AGGLO il n'est pas hors d'intérêt !

Aussi nous saisissons le second point à l'ordre du jour pour exprimer cette demande d'intérêt :

Rapport n°2 :

Page 7/302 : CRÉATION D'UN CAMPUS DE L'INNOVATION ET DES COMPÉTENCES.

Cette création est très positive mais cache un besoin de formation non satisfaite depuis 30 ans. Il s'agit du collège rive gauche systématiquement procrastiné malgré la présence de centaines de collégiens qui traversent la Garonne 2 fois par jour pour grossir les 4 collèges de la rive droite. Ils perdent une heure par jour et engorgent les trafics routiers qui justifient le pont et le barreau de Camélat.

Ce nouveau collège soulagerait les 4 collèges sur Agen et permettrait de donner au collège Chaumié d'autres missions notamment en termes de patrimoine architectural.

Ce nouveau collège permettrait de combler un manque de formation sur les nouvelles agricultures (permaculture – agroforesterie – biologique – écologique - ...) et d'utiliser des méthodes pédagogiques de type Montessori ; c'est bien une spécificité de notre département !